L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 FEVRIER 1868 — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $4; par semestre, $2.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $[illegible] net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 8 FEVRIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par le Shérif, à 10 1/2 heures, à son entrepôt rue Jefferson — Des meubles et effets. Et à 5 heures: un lot de marchandises sèches.

Par Walton & Deslonde, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Une grande bâtisse en briques et à 4 étages, au coin des rues Chartres et Esplanade, Troisième District, avec magasin au rez-de-chaussée, et demeure au-dessus, convenable pour une grande pension.

Par C. E. Fortier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Une propriété de valeur sur la rue Tremé, entre les rues Bienville et Conti. Des propriétés dans les Deuxième et Troisième District, rue de l'Hôpital et rue Kerlerec.

Par Von Zinken & O'Connor, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Des terrains de prix et améliorés dans le Premier District, près du Dépôt du Chemin de fer des rues Canal et Claiborne.

Par C. E. Girardey & Co, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Une maison en bois à deux étages, rue Première.

Par O. de Fériet — à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une jolie maison basse en bois, rue d'Espagne, Troisième District, entre les deux chemins de fer.—Aussi, un terrain de prix, rue St Louis, entre Bourbon et Royale, ayant une bâtisse en briques à étages et une autre petite bâtisse.—De plus, un magnifique terrain. — Aussi, un terrain de prix et amélioré, dans la rue Marigny, entre Casacalvo et Morales, avec une résidence agréable et de belles écuries. — Aussi, un lot de terre à Carrollton. Vente positive.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan—Vente spéciale de malles en cuir et malles de voyage, valises, porte-chapeaux, sacs de voyage, &c. Et au No 174 rue du Canal: continuation de la vente du grand stock de ce magasin.

Par O. Valeton, au No 38 rue Poydras, à 10 1/2 heures — Bacon breakfast, fromage, mess pork et pieds de cochon.

Par Montgomery, Bros & Co. — Vente régulière de meubles, tapis, &c, et ustensiles de cuisine, à leur salle d'encan, rue du Camp. Et aux écuries de F. Liner, rue Gravier: beaux chevaux appareillés, chevaux de selle et de harnais, mulets, vaches laitières, boggies, &c.

Par E. Roger & Co.—à leur salle d'encan, rue Vieille Levée, 300 caisses de bottes, souliers et brodequins.

Par Hotz, Blohm & Co.—à leur salle d'encan, rue de Chartres, grande vente de marchandises sèches, articles de fantaisie, bottes, souliers et brodequins.

Par Vincent & Co.—à leur salle d'encan, rue de Chartres, No 16, vente importante et sans réserve d'habillements, extra de printemps et d'automne.

Par Eug. Tourné— rue Vieille Levée, champignons, petits pois et cèpes à l'huile.

Par F. Fernandez & Co.—à leur salle d'encan. No 44, rue Vieille Levée grande et importante vente, sans réserve, de fusils fins, anglais et belges, couteaux, fourchettes, rasoirs, pelles, pioches, chaînes, ferblanteries, cordes, &c.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Vente d'immeubles à l'encan.—MM. J. B. Walton & Deslonde vendront à l'encan de ce jour plusieurs immeubles de valeur, parmi lesquels se trouve la grande bâtisse en briques à trois étages située au coin des rues Esplanade et Chartres, avec des magasins au bas et des appartements en haut, convenables pour une grande pension. Cet immeuble sera vendu à bas prix et à des conditions favorables. La vente aura lieu à la Bourse des Encanteurs, à midi. Voyez l'annonce.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

Grande Vente.—Les marchands de la ville et de la campagne trouveront leur avantage en assistant à la Grande Vente, AUJOURD'HUI, par Francis Fernandez & Co, de quincaillerie, peinture, sellerie et fusils doubles. La vente est positive et sans réserve et se fait à 10 heures du matin, à leur salle d'encan No 44 rue de la Vieille-Levée, entre les rues Bienville et Douane.

Malles, valises, etc.—Une vente spéciale aura lieu ce matin, à 10 heures, à la salle d'encan de MM. Hoffman, Marks & Co, No 38, rue de Chartres. Elle consistera en un assortiment général de malles et malles de voyage en cuir, valises en cuir, sacs de voyage, sacs de nuit, chemins de fer, portefeuilles, etc. Le tout sans aucune réserve quelconque, et les conditions seront données au moment de la vente.

Ces messieurs continueront à vendre le reste du stock du magasin No 174, rue du Canal. Voir les annonces.

Où est la Majorité?

En 1864, M. Lincoln obtenait sur son concurrent, le général McClellan, une majorité de 420,000 voix. Le parti républicain par ses triomphes dans les élections d'Etat, vers la même époque, est arrivé à posséder dans les deux Chambres du Congrès une majorité de plus des deux tiers, et on sait comment il en a abusé pour tirer de sa victoire des conséquences qui n'étaient, certes, pas entrées dans les prévisions des électeurs. Il n'y a qu'un an que le mouvement de réaction a commencé, et il a marché avec une rapidité telle qu'aujourd'hui on peut affirmer que la majorité dans le corps électoral est déjà déplacée. Le tableau suivant que nous trouvons dans le *World*, donne les résultats des élections qui ont eu lieu, pendant le cours de l'année 1867, dans dix-sept Etats du Nord.

ETATS.	VOTES Démocrat.	Radicaux.
Californie	49,905	42,477
Connecticut	47,565	46,578
Iowa	58,543	99,173
Kentucky	90,225	47,106
Maine	46,644	57,462
Maryland	63,602	21,890
Massachusetts	70,360	98,606
Michigan	55,865	80,819
Minnesota	29,543	34,870
New Hampshire	30,657	35,809
New-Jersey	67,468	51,114
New-York	373,029	325,099
Ohio	240,622	243,532
Pennsylvanie	267,746	266,824
Rhode Island	3,350	7,554
Vermont	11,510	31,694
Wisconsin	68,873	73,637
Total	1,576,507	1,554,945
Majorité démocratique		21,562

Mais si la majorité a été déplacée dans le corps électoral, elle ne l'a pas été au Congrès. Les 1,576,507 démocrates de ces 17 Etats ne sont, en effet, représentés au Sénat que par 7 voix et à la Chambre que par 33, tandis que les 1,554,945 radicaux ont 27 sénateurs et 104 représentants. Ce résultat est dû, en partie, au mécanisme défectueux des institutions et, d'un autre côté, à l'exclusion arbitraire de plusieurs sénateurs et représentants démocrates, sous divers prétextes.

Mais, comme les radicaux ne peuvent se perpétuer dans leurs fonctions au-delà de leur terme légal, il arrivera un moment où, par le cours naturel des choses, la plupart d'entr'eux seront remplacés par des conservateurs. Pour éviter cet affaiblissement prévu de leur parti, ils ont essayé de modifier dans leurs propres Etats l'élément électoral par deux moyens: le vote des gens de couleur et l'exclusion de tous les déserteurs; mais, dans la plupart des Etats, ils ont échoué honteusement et leur tentative n'a fait qu'ajouter à leur impopularité. Il est évident, même pour les plus confiants des radicaux, que le prestige de leur parti est perdu et que, dans les Etats du Nord, le triomphe des candidats démocrates, aux prochaines élections congressionnelles et présidentielles, peut être considéré comme certain, car la majorité déjà acquise à la démocratie ne fera que s'accroître.

Telle est la raison pour laquelle le parti radical a résolu de hâter la reconstruction du Sud sur des bases radicales. Il désire s'assurer un renfort de vingt sénateurs et de cinquante et quelques représentants, et, par l'admission des dix Etats proscrits, faire entrer leurs votes en ligne de compte dans l'élection présidentielle. Ces votes, il est vrai, ne suffiront peut-être pas à compenser ceux que cette politique fera perdre au parti radical dans les Etats du Nord. Mais les radicaux, qui sont experts dans l'art de profiter des biais qu'offre la Constitution pour éluder la volonté de la majorité populaire, auront recours à un autre moyen pour battre le candidat conservateur.

Ce moyen consisterait à opposer au candidat démocrate deux candidats différents: un candidat d'une nuance modérée destiné à disputer les Etats du Nord douteux et à diminuer ainsi les votes démocratiques, et un candidat radical qui emporterait les Etats radicaux du Nord et les Etats africanisés du Sud. Par cette tactique, on espère réussir à empêcher le candidat démocrate d'obtenir la majorité absolue des votes, ce qui donnerait à la Chambre le droit de choisir entre les trois candidats, et la composition actuelle de cette assemblée assurerait ainsi la victoire au plus radical des trois candidats. Nous ne disons pas que tel serait le résultat de l'élection populaire, mais il est plus que probable que c'est celui en la réalisation duquel les radicaux mettent tout leur espoir.

Depuis l'élection de M. Lincoln en 1860 par une minorité des votes populaires, le pouvoir a passé dans dans les mains d'un parti qui a toujours représenté une minorité de la nation. La majorité relative obtenue par ce parti pendant la guerre, n'existe même plus aujourd'hui; et toute la législation congressionnelle, depuis deux ans, n'a d'autre but que de créer une majorité factice pour maintenir les radicaux au pouvoir. C'est une perversion des institutions républicaines qui n'aurait peut-être pas pu s'accomplir sans la guerre, mais qui prouve que la Constitution la mieux faite ne suffit pas toujours à protéger les droits du peuple contre les usurpations d'une faction ambitieuse.

En prenant même pour base le suffrage universel, sans distinction de couleur, on aurait un chiffre total de cinq millions et demi d'électeurs, sur lequel trois millions au moins peuvent être comptés comme appartenant au parti constitutionnel et conservateur. Tout le travail législatif du Congrès tend à renverser ce résultat et à donner à la minorité le contrôle absolu des diverses branches du gouvernement. Si les radicaux triomphent, c'en sera fait pour longtemps de la pureté des institutions républicaines; le droit de suffrage, déjà avili par les pratiques peu scrupuleuses des partis, deviendra une moquerie, et il ne restera plus debout une seule de ces sauve-gardes constitutionnelles qui, seules, peuvent préserver une république de l'anarchie et du despotisme qui en est la conséquence fatale. Le ralliement de tous les bons citoyens sous une bannière commune, au Nord et au Sud, et leur coopération ardente et zélée sont indispensables pour éviter à la nation ce déplorable résultat!

L'ordre relatif aux Conseils de Ville.—L'ordre du général Hancock qui destitue ceux des conseillers municipaux qui, au mépris d'un ordre militaire, ont voulu procéder à l'élection d'un recorder du Second District, prouve que notre commandant militaire entend faire respecter son autorité. Si un prétexte était nécessaire pour cette destitution, il faut avouer que les membres destitués l'ont fourni, on ne peut plus à propos.

Nous espérons que les nouveaux conseillers se montreront à la hauteur de la tâche qui leur est dévolue et qu'ils donneront à la communauté plus de satisfaction que ne lui en ont donné leurs prédécesseurs. Le général Hancock a été impartial dans son choix et on ne pourra pas l'accuser d'avoir été guidé par l'esprit de parti, car plusieurs radicaux figurent sur la liste des nouvelles nominations. Mais en somme, la composition actuelle des deux conseils nous permet de compter sur une meilleure gestion des affaires municipales, et c'est avec confiance que nous attendons à l'œuvre ceux qui viennent d'être chargés de la difficile mission de gérer les finances de la ville.

Affaire Schumacher D'Orvault.—Nous donnerons demain le compte rendu de la séance de la Cour d'Assise de la Seine, du 14 janvier, dans laquelle le fils Schumacher a été jugé pour faux et tentative d'assassinat sur la personne de sa sœur, madame la marquise d'Orvault. L'accusé a été défendu par maître Lachaud.

Détresse universelle.—Un journal parisien voit la guerre impossible en Europe à cause de la cherté des subsistances. Une partie des populations de la Russie et de la Prusse sont en proie à la famine et les autres Etats souffrent à des degrés divers. La stagnation des affaires est un mal général, en Europe, et les ouvriers des manufactures en Allemagne, en Angleterre et en France sont dans une grande détresse. A Berlin il y a 145,000 pauvres sur une population d'un demi million d'âmes.

Aux Etats-Unis, il n'y a pas que le Sud qui souffre de la suspension des affaires commerciales. Nous avons déjà dit que les grandes villes de l'Est comptent leurs affamés par milliers. Dans l'Ouest qui est le grenier d'abondance de l'Union, les choses ne vont guère mieux. A Chicago, toutes les branches d'industrie sont plus ou moins affectées par la crise commerciale. D'après le *Times* de cette ville, il n'y a pas moins de 25,000 hommes sans emploi dans le comté, et le nombre de ceux qui reçoivent une assistance des autorités ou des sociétés de secours s'élève à 19,000.

Théatre de l'Opéra. — La première représentation de *Si j'étais Roi*, délicieux opéra-comique d'Adam, a lieu ce soir. M. Damiani remplira le rôle de Zéphoris le pêcheur, Mme Prevost-Seguin celui de Nemea, M. Le Chevalier celui du roi de Mossoul et les autres rôles seront remplis par Mme Gravier, MM. Dupin, Decré, Tholer et Albert Mary. La représentation commencera à sept heures précises.

Vingt minutes après le spectacle, les portes seront ouvertes pour le troisième grand bal masqué qui commencera à onze heures et quart. Dans l'intérieur du théâtre il y aura deux magasins de costumes tenus par madame Groux.

Demain, dimanche, on donne *Don César de Bazan*, drame en 5 actes, et *La Belle Hélène*.

Mademoiselle Filomeno. — Nous avons eu le plaisir d'entendre, jeudi soir, à la salle de la rue Bienville, cette jeune artiste. Elle joue du violon d'une façon réellement remarquable, avec une délicatesse d'expression et un goût musical qui dénotent chez elle une organisation d'élite aussi bien qu'une excellente éducation musicale. Le public de connaisseurs qui assistait à son concert l'a applaudie avec enthousiasme. Si elle se fait entendre une seconde fois nous espérons qu'il y aura foule à son concert. Mademoiselle Filoméno avait obtenu pour sa soirée musicale le concours de MM. Méteyé, A. Davis, G. Smith et de quelques autres amateurs qui ont contribué par leur talent à rendre cette soirée musicale fort attrayante.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

☞ Une assemblée des jeunes-gens de l'Association de Bienfaisance CRESCENT et STAR aura lieu Dimanche 9 février, à leur salle rue des Remparts.—Voir l'annonce. 3

Avis aux Dames.—Nous signalons aux Dames l'assortiment de garnitures, galons, passementeries et boutons pour robes et confections, haute nouveauté, que vient de recevoir la maison Lion et Pinsard, ainsi que les gants système Jouvin à $1 25 de cette maison.—Voir l'annonce. 3 f MJB

Mme P...., avait perdu l'appétit et se plaignait après le plus léger repas, de pesanteur et d'oppression à l'estomac. L'amaigrissement du corps fut rapide. Le **Charbon de Belloc** fut administré à la dose de 3 à 4 cuillerées à bouche, par jour, avant ou après chaque repas. Le quatrième jour la malade ne ressentait plus d'oppression, de pesanteur à l'estomac; elle digérait parfaitement des viandes rôties; l'appétit était vif, l'embonpoint revint graduellement; elle continua encore l'usage du Charbon pendant quelques jours. Sa confiance en ce médicament est si grande, que chaque fois qu'elle ressent un peu de gêne dans la digestion elle s'empresse de prendre une cuillerée de Charbon, ce qui lui réussit constamment. N'ayant plus un jour, à sa disposition, du **Charbon de Belloc**, Mme P..., a acheté dans une pharmacie de Paris, de la poudre de charbon ordinaire qui lui a donné des nausées. *Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.* No 4

Attaque contre un geolier.—On lit dans le *Villageois*, de Marksville:

Vendredi, 24 janvier, vers 7 heures du soir, pendant que le geolier fournissait de l'eau et du bois aux prisonniers, et tandis qu'il se tenait à la porte, un bowieknife à la main, il fut attaqué par cinq prisonniers qui le frappèrent avec des bûches du bois qu'ils rentraient, et il reçut des coups nombreux et fort graves, principalement à la tête. Son couteau fut abattu dès les premiers coups que ses assaillants lui portèrent et il perdit l'usage de la main droite par la dislocation du pouce. Pendant la bagarre, seul contre tous ces bandits ameutés il fit bonne contenance et il se retournait comme un lion non seulement pour se protéger mais aussi pour réduire la révolte. Cinq des prisonniers réussirent à s'échapper avant qu'il arrivât main forte. Le geolier fit courageusement son devoir, et de la seule main qui ne fut pas blessée, la main gauche, il réussit à tirer plusieurs coups de revolver afin de ramener les autres prisonniers qui cherchaient aussi à prendre le large. Voici les noms de ceux qui s'échappèrent: James Chambers, (Missourien, blond, marqué de la petite vérole, 25 ans,) Olin Aymond, Jack William (c) Zénon François (c) et Jim Scott (c). Les officiers du shérif sont à la poursuite, et l'on compte qu'ils captureront Chambers et Aymond que l'on rapporte avoir été vus ces jours derniers sur la route du Catahoula.

— M. Jecker, le fameux banquier de Mexico, dont on a si diversement parlé, serait à Paris en ce moment, dit l'*Indépendance belge*, pour intenter au gouvernement français un procès en payement de 18 millions. Sa réclamation serait basée sur ce fait que, par la signature de M. de Montholon, la France serait intervenue comme garante dans la transaction passée entre lui et l'empereur Maximilien, transaction qui limitait à 26 millions, au lieu de 75, les réclamations à charge du Mexique. En vertu de cet acte, un premier paiement de 13 millions a été opéré. Mais avant le paiement des treize autres millions, intervint M. Langlais, conseiller d'Etat, mort depuis, qui s'opposa à l'acquittement de cette deuxième partie de la dette mexicaine antérieure au nouveau régime. Qu'adviendra-t-il de cette réclamation subite? On dit que plusieurs papiers timbrés ont été déjà échangés.

Réajustement du Conseil de Ville.

Quartier-général du 5e District militaire.
Nlle-Orléans, Lne., 7 février 1868.

Ordres spéciaux No 28.
(*Extrait*)

4. Pour avoir procédé à une élection pour le recorder du 2e District de la Nouvelle-Orléans, au mépris des ordres de ce Quartier-général, les membres suivants du Conseil des aldermen et des assistants-aldermen de la ville de la Nouvelle-Orléans, qui ont voté pour la résolution (nominations militaires) sont, par le présent ordre, révoqués savoir:

James Graham, F. E. Dumas, Jno R. Clay, du Conseil des aldermen.

A. Mary, S. Thezan, O. J. Dunn, S. Straight, B. F. Joubert, C. S. Sauvinet, du Conseil des assistants-aldermen.

J. N. Lea, Robt. J. Watson, Guy Duplantier, sont par la présente nommés membres du Conseil des aldermen; et

Williamson Smith, Geo. Urquhart, J. H. Moore, P. H. Morgan, Chas. Léaumonnt, J. S. Whittaker sont nommés membres du Conseil des assistants-aldermen.

J. H. Oglesby est nommé membre du Conseil des assistants-aldermen, à la place de C. L. Gumbel, démissionnaire.

Sur l'acceptation de ces nominations, les personnes ci dessus désignées transmettront à ce quartier-général une copie du serment requis par la loi.

Par ordre du major général Hancock.
Geo. L. Hartsuff,
[Officiel.] Assistant-adjudant-général.

Le Président et le Général Grant.

LETTRES DU GÉNÉRAL GRANT.

Le *Memphis Bulletin* publie le télégramme suivant:

Washington, 4 février.—Le président de la Chambre présente une communication du secrétaire de la guerre, contenant la correspondance échangée entre le Président et le général Grant au sujet du secrétaire de la guerre. La lecture en est écoutée avec une profonde attention.

Département de la guerre, 4 février 1868.—Monsieur,—En réponse à une résolution de la Chambre des Représentants, je vous transmets les copies qui m'ont été fournies par le général Grant de la correspondance échangée entre lui et le Président, relative au secrétaire de la guerre, qu'il dit être toute la correspondance qu'il ait eue avec le Président à ce sujet. Je n'ai pas eu de correspondance avec le Président depuis le 12 août. Après la décision du Sénat sur la raison alléguée par lui pour me suspendre des fonctions de secrétaire de la guerre, j'ai repris l'exercice de ces fonctions comme j'en étais requis par l'acte du Congrès, et j'ai continué à les remplir sans aucune communication personnelle ou écrite avec le Président. Aucun ordre n'a été lancé de ce département au nom du Président à ma connaissance et je n'ai reçu aucun ordre de lui. La correspondance ci-jointe embrasse toutes les lettres qui me soient connues sur le sujet dont il est question dans la résolution de la Chambre.

Edwin M. Stanton.
Secrétaire de la guerre.

A l'honorable Schuyler Colfax, président de la Chambre des Représentants.

Quartier-Général de l'Armée des Etats-Unis.
Washington, 25 janvier 1868.

A Son Excellence A. Johnson, Président des Etats-Unis.

Monsieur,—Le 24 courant, je vous ai requis de me donner par écrit les instructions que vous m'aviez données verbalement de n'obéir à aucun ordre de l'hon. E. M. Stanton, secrétaire de la guerre, à moins qu'il ne vînt de vous-même. A cette requête écrite j'ai reçu un message qui a laissé un doute dans mon esprit sur votre intention, et afin de prévenir tout malentendu possible, je renouvelle la requête que vous me donniez ces instructions écrites, et jusqu'à ce que je les aie reçues, je suspendrai toute action sur vos instructions verbales. Je suis forcé de demander ces instructions par écrit afin de prévenir beaucoup de fausses interprétations, affectant mon honneur personnel, qui circulent dans la presse depuis deux semaines, et dérivées, prétend-on, du Président, dans des conversations qui auraient eu lieu soit avec le Président en particulier dans son bureau, soit dans des séances de cabinet. Ce qui est écrit n'admet pas de malentendu, et en vue des fausses interprétations ci-dessus mentionnées, il est bon d'établir les faits de cette affaire par la même occasion.

Lorsque je fus entré dans l'exercice de mes fonctions de secrétaire de la guerre *ad interim*, le Président demanda ma manière de voir sur la conduite que M. Stanton aurait à tenir dans le cas où le Sénat ne donnerait pas son concours à sa suspension afin d'obtenir possession de ses fonctions, ma réponse fut en substance: "M. Stanton devra s'adresser aux Cours pour se faire réinstaller," appuyant ma position en citant le parti que j'avais pris dans l'affaire des commissaires de police de Baltimore. Dans ce cas, je n'avais pas mis en doute le droit technique du gouverneur Swann de destituer les anciens commissaires et de leur nommer des successeurs. Comme les anciens commissaires refusaient de céder la place, je soutins qu'il n'y avait d'autre recours qu'un appel aux cours. Voyant que le Président désirait tenir à l'écart M. Stanton qu'il fût ou non soutenu dans sa suspension, je lui dis que je n'avais pas examiné d'une façon particulière le bill sur le "Teneur des Emplois," mais que ce que j'avais dit était basé sur les principes généraux, et que si je changeais de manière de voir dans ce cas particulier, je l'en informerais le premier. Plus tard, en lisant le bill sur la "Teneur des Emplois," je m'aperçus que je ne pouvais, sans violer la loi, refuser de céder le poste de secrétaire de la guerre, du moment que M. Stanton serait réintégré par le Sénat, quand même le Président m'ordonnerait de le garder, ce qu'il n'a jamais fait. Agissant d'après cette manière de voir, et apprenant, le samedi 11 courant, que le Sénat s'occupait de la suspension de M. Stanton, et après une conversation avec le lieutenant-général Sherman et quelques membres de mon état-major, dans laquelle je dis que la loi ne laissait nullement à ma discrétion la conduite que j'aurais à tenir, si M. Stanton était réintégré, et que j'avais l'intention d'en informer le Président, je me rendis auprès du Président dans le but de lui faire connaître cette décision et je la lui fis connaître.

En cela, je remplis la promesse que je lui avais faite dans notre conversation précédente à ce sujet.

Le Président, cependant, au lieu d'accepter ma manière de voir sur les exigences du bill sur la Teneur des Emplois, soutint qu'il avait suspendu M. Stanton en vertu de l'autorité à lui donnée par la Constitution et que cette autorité ne s'opposait pas à ce qu'il répétât, par courtoisie, ses raisons pour la suspension de M. Stanton; et que, comme celui-ci avait été nommé en vertu de l'autorité donnée par la Constitution et non en vertu de l'acte du Congrès je ne pouvais être gouverné par cet acte. Je déclarai que la loi me liait, qu'elle fût constitutionnelle ou non, jusqu'à ce qu'elle fût mise à l'écart par le tribunal compétent. L'heure se passa en discussions, chacun répétant sa manière de voir, et comme il était tard, le Président dit qu'il me reverrait. Je ne promis pas de revenir le lundi, ni aucun autre jour déterminé, et à partir du 11, le Président ne me fit pas mander jusqu'au jeudi. Je n'ai jamais douté que le Président ne comprit pleinement ma position, c'est à-dire que si le Sénat refusait de concourir à la suspension de M. Stanton, mes fonctions comme secrétaire de la guerre *ad interim* prendraient fin, et que M. Stanton avait le droit incontestable de reprendre immédiatement les fonctions de son emploi, et j'agis en conséquence.

Je n'ai pas eu de communication directe ou indirecte avec M. Stanton, au sujet de sa réintégration, pendant sa suspension. Je savais qu'on avait recommandé au Président d'envoyer au Sénat le nom du gouverneur Cox, de l'Ohio, comme secrétaire de la guerre, et cela causa quelque embarras. J'espérais sincèrement que cette proposition serait accueillie favorablement. Le général Sherman, à ma demande particulière, alla voir le Président le 13, pour lui faire cette recommandation. Le mardi, M. Stanton fut réintégré comme secrétaire de la guerre. Le général Comstock, qui avait porté une lettre officielle annonçant la réintégration de M. Stanton par le Sénat, et le fait que j'avais cessé d'être secrétaire de la guerre par interim, et qui vit le Président ouvrir et lire la communication, revint me dire, de la part du Président, que celui-ci désirait me voir ce jour-là à une séance du cabinet, après que je lui avais fait savoir que je n'étais plus secrétaire de la guerre *ad interim*. A cette séance, après qu'elle eût été ouverte, comme si j'avais été membre du Cabinet, je lui rappelai la notification que je lui avais adressée, que je n'étais plus secrétaire de la guerre *ad interim*. Le Président donna sa version de la conversation à laquelle il a été fait allusion, et dit que j'avais consenti à garder le poste de secrétaire de la guerre jusqu'à ce que j'eusse donné ma démission, de façon à ce que le Président fût dans la situation où il eût été si je n'avais jamais accepté l'emploi.

Après avoir écouté le Président jusqu'au bout j'établis notre conversation substantiellement comme elle est donnée dans cette lettre. J'ajouterai que ma conversation devant le cabinet, embrassait d'autres sujets étrangers à ce qui fait l'objet de la présente, et que j'omets en conséquence. Je n'ai aucunement admis l'exactitude de l'exposé fait par le Président de notre conversation, bien que pour adoucir la contradiction évidente de mon propre exposé, je dis, en faisant allusion à notre première conversation sur ce sujet "le Président peut m'avoir compris dans le sens qu'il indique," c'est-à-dire que "j'avais promis de donner ma démission, si je ne résistais pas à la réintégration." Je n'avais fait aucune déclaration semblable.

J'ai l'honneur &c.
U. S. Grant, général.

A son Excellence le Président des Etats-Unis:

Monsieur:—J'ai l'honneur de requérir respectueusement par écrit l'ordre que le Président m'a donné verbalement le dimanche 19 courant, de ne pas avoir égard aux ordres de l'hon. E. M. Stanton, comme secrétaire de la guerre, jusqu'à ce que je sache de la part du Président lui-même que ce sont ses ordres. J'ai l'honneur d'être très respectueusement
Votre obéissant serviteur.
U. S. Grant, général.

Voici l'endos qui est sur ce billet:

"Ainsi que le demande cette communication, instruction est donnée, par écrit, au général Grant de n'obéir à aucun ordre du département de la guerre qui seraient prétendus être lancés par ordre du Président, à moins que le général, commandant les armées des Etats-Unis, ne sache que ces ordres ont été autorisés par l'Exécutif.

Andrew Johnson.
Janvier 29.

(Le temps et l'espace nous manquent pour donner la traduction de la réponse du Président et de la réplique du général Grant; nous publierons demain ces documents.)

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

— M. de Goltz, ambassadeur de Prusse, a subi une longue opération, qui a été pratiquée par le docteur Nélaton, avec l'assistance du docteur Kolb, médecin de l'ambassade prussienne, et qui a pleinement réussi. Il s'agit d'une affection dans la bouche. Le malade a été chloroformé; il s'est toutefois dégagé de l'influence de l'opération, qui a duré dix minutes.

L'état de M. de Goltz est satisfaisant; il peut dès à présent se soutenir par des bouillons et du thé.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Rigoureuse législation à l'égard des chemins de fer du Sud.

Incendie d'un asile de fous à Rochester, N. Y.

La Convention de minorité en Floride.

17 nègres sur 21 membres.

Reprise du coton.

Affaires du Mexique plus incertaines que jamais.

Nouvelles de l'Abyssinie.

Les Anglais ne marchent pas.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 7.—Les derniers avis de l'Abyssinie sont décourageants et détruisent l'espoir d'un mouvement heureux cette saison.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 7.—Le bill sur les places a passé. Il porte que 10 jours après son adoption un agent spécial ou général du Président, du Bureau ou de ses branches, à moins qu'il ne soit autorisé par les statuts spécifiant ses devoirs et son traitement, ne sera nommé, commissionné ou employé ou continué en place, excepté cinq agents spéciaux du département d'Etat, agents du Revenu ou inspecteurs du Revenu de l'intérieur, autorisés par les actes du 3 mars 1863, 3 juin 1864, du 3 mars 1865, ou nul autre agent général ou spécial, commissionné et rémunéré par la loi, ne continuera 10 jours après le passage de cet acte; alors le Président nommera et le Sénat confirmera leurs successeurs.

Le Président peut nommer avec le consentement du Sénat 25 agents généraux ou spéciaux pour le département du Trésor; le secrétaire peut nommer 25 détectives suivant l'ancien système. Le maître de Poste général peut nommer certains agents de route et 25 agents spéciaux.

Le bill autorisant la construction d'un pont sur le Mississipi à Lacrosse a passé.

Après une séance exécutive le Sénat s'ajourna.

Chambre.—Plusieurs membres donnent des explications personnelles et la Chambre se forme en comité général sur le bill d'allocation.

Une proposition autorisant le secrétaire de la guerre à remplacer la police du Capitole par des soldats détachés, est jugée contraire à l'ordre.

La discussion du bill d'allocation est orageuse et la Chambre s'ajourne sans aller au vote.

Dickens a visité le Président aujourd'hui.

Le comité du chemin de fer du Sud a rapporté que le montant dépensé sur les routes était de $45,000,000, sans compter les travaux. La valeur des choses vendues sur les divers chemins de fer était de $7,000,000. Non payés, le 1er janvier, 1868, $5,500,000. Valeur totale des biens restaurés $78,000,000. Le rapport soutient que le gouvernement a obtenu un titre incontestable sur les chemins ferrés et que les ventes faites par le Président était illégale et invalide. Le comité, en conclusion, demande l'adoption de ce qui suit:

Résolu que le comité judiciaire soit chargé de rapporter une résolution déclarant en substance qu'aucune réclamation ne sera reçue par aucun officier du département de ce gouvernement en faveur d'aucun chemin de fer dans aucun des Etats naguères en rébellion, ou en faveur d'aucun de ces Etats, pour l'usage de ces voies ou du matériel roulant, ou pour transport de troupes, de matériel du gouvernement ou de passagers ou de malles pendant aucune portion de temps durant la rébellion ou avant la restauration d'aucune de ces routes aux anciens propriétaires, après la cessation des hostilités.

Résolu que le comité judiciaire est chargé de rapporter une résolution jointe requérant une stricte comptabilité de tous les chemins de fer des Etats rebelles et une liquidation aux conditions meilleures existantes, ou, à défaut de quoi le gouvernement devra en reprendre possession et en disposera comme il l'entendra.

Il y a eu un plein conseil de cabinet aujourd'hui à l'exception de McCulloch et Stanton.

Cour Suprême.—Continuation de l'affaire McCardle et conclusion des plaidoiries. Décision réservée.

Bingham et Boutwell, du sous-comité de reconstruction rapporteront au comité sur la légalité du Président empêchant Grant d'obéir à Stanton.

Recettes des douanes pour la semaine finissant le 30, $2,000,000. Le Revenu a reçu aujourd'hui $249,000.

Le département de la poste a passé le contrat de la malle de Washington à la Nlle Orléans par Louisville.

Washington, 7—La lettre du Président sera donnée au public lundi. Elle comprendra une version des événements par les membres du cabinet et sera accompagnée, dit-on, par une lettre du général Sherman.

CONVENTION DE LA GEORGIE.

Atlanta, 7—Convention—Le rapport du comité sur le département de l'exécutif a été adopté sans amendement. Il fixe le terme d'office à 4 ans et requiert 10 ans de résidence dans l'Etat comme condition.

La 1ère section du rapport du comité sur la franchise électorale a été adoptée. Un amendement pour bâtir 6 et mettre 12 mois de résidence dans l'Etat comme condition, a été repoussé. Une résidence de 30 jours dans le comté a été adoptée.

La convention a adopté le rapport du comité sur la mort de C. C. Richardson. Ses restes sont partis à 6 P. M. aujourd'hui pour le Maine. Timony a été admis à fournir une caution de $2,000.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Jackson, Mississipi 7.—Convention de reconstruction. Le comité nommé pour requérir le général Gillem d'émettre un ordre prohibant les ventes par tous les officiers et administrateurs excepté pour gages sur plantations et pour travaux manuels, a soumis une lettre du quartier général qui refuse d'accéder à la dite requête.

Une résolution supplémentaire du comité de détresse allouant la taxe des polls de 1867 comme secours temporaire a été adoptée.

Une résolution portant que le *per diem* des membres cessera après le 45e jour de session a été déposé sur le bureau.

CONVENTION DE LA VIRGINIE.

Richmond, 7—Convention: Un substitut pour une section dans l'ordonnance sur l'exécutif soumettant aux suffrages du peuple les places du secrétaire d'Etat, de trésorier et d'auditeur a été rejeté par 54 contre 36.

Une section laissant à la Législature le soin de remplir ces places a été adoptée.

CONVENTION DE LA FLORIDE.

Tallahassee 7. —La Convention de minorité est toujours en session. Ayant adopté une constitution, elle attend les instructions du général Meade avant de s'ajourner. La majorité refus de reconnaître les actes de la minorité ou d'offrir aux sujets britanniques ou aux non-résidents des sièges dans la convention. La majorité se compose de 4 nègres et 21 blancs, tous illigibles. La minorité compte 21 membres dont un est sujet de couleur britannique; 3 sont non résidents, et 15 ou 16 nègres forment la balance.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

La Havane, 6—On a reçu les nouvelles suivantes:

On disait à la Vera-Cruz que plusieurs officiers de l'armée mexicaine s'étaient prononcés contre le gouvernement. On craint des tentatives de révolution. Le bruit court que Porfirio Diaz sera nommé bientôt ministre de la guerre.

Le bill revisant le tarif a passé dans le congrès mexicain. Le Congrès a rejeté un bill abolissant la peine de mort.

Escobedo était arrivé à Mexico. On disait qu'il voulait résigner le commandement de la 3e division militaire.

Les voyageurs mexicains dans le Guatemala sont maltraités par les habitants dont l'hostilité a été soulevée par des Mexicains d'invasion.

Un plan de relier le Mexique avec les Etats-Unis par un système de voies ferrées a été confié à une commission qui examinera le plan et fera son rapport.

Des compagnies se forment dans le but de travailler les mines d'or récemment découvertes à Oaxaca et qu'on dit fort riches.

NOUVELLES DIVERSES.

Rochester, N. Y. — L'asile des fous a brûlé aujourd'hui et quatre femmes ont péri dans les flammes.

Savannah, 7—Patrick Russell de New York, pendant qu'il réparait la flèche de l'église presbytérienne, aujourd'hui, est tombé et s'est tué sur le coup.

Richmond, 7—A la Cour de circuit aujourd'hui le juge a décidé que la saisie contre Claflin & Co, de New York, pour $48,000, n'était pas faite pour cause suffisante et devait être écartée.

Le comité républicain d'Etat se réunira, dit-on, ici le 15 du courant.

Chrleston 7.—La Convention a adopté 9 sections du bill des Droits.

Le bruit court que le général Camby prendra la place du général Meade et que Sickles viendra dans le district.

Mobile 7.—Le vote d'hier a été 22 blancs et 75 noirs. Aujourd'hui le vote a été: 13 blancs et 392 noirs.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 7 au soir — Consolidés, 93 1/8. Bons, 71 5/8.

Liverpool, 7 au soir—Coton actif et ferme à la clôture. Uplands, 8d., attendu, 7 7/8. Orléans, 8 1/4. Vendu, 20,000 balles.

On estime qu'il y a maintenant, sur mer, venant à Liverpool, 238,000 balles de coton, y compris 130,000 de provenance américaine.

Avis de Manchester, favorables.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 7—Coton animé à 1/4 à 1/2 de hausse. Vendu aujourd'hui 5,600 balles. Middling 19 3/4.

New York, 7—Fonds publics, solides à la clôture. Or actif et animé dans la journée, mais fermant à 142 1/8.

New-York, 7—Argent facile. Prêts sur demande, 5.

Balance à la sous-trésorerie, $101,500,000.

Mobile 7.—Coton ferme. Vendu aujourd'hui 4,900 balles. Mid, 18 1/4. Reçu 1567. Vendu dans la semaine 15,400. Reçu 12,093. Exporté 15,821. Stock 71,213.

Louisville, 7—Vendu 75 boucauts de tabac. Marché ferme. Farine superfine 7.75. Saindoux 13 1/4. Bacon, épaules 10. Côtés 13. Coton 16¾ à 17 1/4.

Cincinnati, 7—Farine inactive et sans changement. Porc, $21 75. Bacon, 9 3/4. Jambons au sucre, 15 à 16. Saindoux, 13 1/2. Beurre, 33. Œufs, 30.

Savannah, 7—Coton ferme et en hausse. Vendu aujourd'hui 736 balles. Mid. 18 3/4 à 19. Les acheteurs trouvent que les prix sont trop élevés. Reçu 3500.

Charleston, 7—Coton actif, en hausse de 1/4. Vendu 500 balles. Middling 18. Reçu 1,538 balles.

Augusta 7.—Coton en hausse de 1/2: Vendu aujourd'hui 1,300 balles. Reçu 900. Mid. de 18 à 18 1/3.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest 7.—Forte brise du N. Est. Arrivés les steamers Austin et Crescent avec fret et passagers.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 7—Descendant, les bateaux à vapeur Allen et Lee. Le fleuve est stationnaire.

Louisville, 7—La rivière baisse avec 4 1/2 pieds d'eau dans le chenal.

Il y a une obstruction de glace à 6 milles de distance, et une autre au-dessous de Cloveport. La navigation est entièrement suspendue. Le steamer à basse pression Richmond retournera à la Nouvelle-Orléans à la première hausse des eaux. Le Nick Longworth attend.

St-Louis, 7—Tabac ferme et sans changement. Farine très ferme. Superfine 7.00. Porc nominal à 21. Maïs 76. Graisse calme à 13 3/4. Temps couvert et plus doux avec indications de dégel.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Liverpool, 7.—Coton actif et en hausse. Mid. Orl. 8 1/4. Vendu pour la semaine 105,000 balles, dont 9000 pour la spéculation et 18,000 pour l'exportation. Stock 340,000 de provenance américaine.

Paris, 7—L'encaisse de la Banque de France a augmenté de 21 millions de francs. Bourse ferme. Rentes en hausse.

New York, 7—Farine en baisse. Coton ferme. Mid. 19 3/4. Sterling 109 3/4. Or 142 1/2.

Washington, 7—Le ministre anglais Thornton, a été présenté aujourd'hui; des compliments ont été échangés sans qu'il ait été question de l'affaire pendante.

On commence à reparler de la mise en accusation, et cela devient sérieux.

Memphis, 7—Il y a une grande excitation ici au sujet de la faiblesse de la Banque d'épargne de Gayoso, lieu où le peuple déposait ses économies. On a couru après le caissier avec une corde, mais on n'a pu le trouver. On a tiré sur un autre officier.

La Havane, 7 — Une forte tempête a eu lieu le 23 à la Vera-Cruz. Le steamer Vera-Cruz a coulé et sept personnes se sont noyées. Les officiers se sont sauvés.

La barque Bienville, de la Nlle-Orléans, a été jetée sur la côte et est entièrement perdue. Les hommes et partie de la cargaison ont été sauvés.

Lisbonne, 7—Une troupe de gens, postée sur le bord de la route, a fait feu sur le roi et la reine, sans les atteindre. La garde a rendu le feu et a tué quelques-uns des assaillants.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—7 février.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	38 degrés.
Midi	49 "
3 heures P. M.	53 "
6 heures P. M.	52 "

Accouchement prématuré.—Une enquête a été faite par le coroner Bradford, le 6 février, sur un enfant mort-né trouvé dans une cour de magasin à tabac, au coin des rues Poeyfarré et Magazine. Le verdict du jury a été qu'Angeline Leroy, demeurant rue Foucher No 167, est la mère de l'enfant, et que T. Baldwin Duff, demeurant au coin des rues Poeyfarré et Magasin et pratiquant la médecine sans diplôme, s'est rendu coupable de mauvaise pratique le mercredi qui a précédé le samedi, jour où le corps a été trouvé. Le Dr Duff a été livré au corps de garde du Premier District, sur l'accusation portée par le coroner.

Maison de jeu.—John Peters et Frank McGuire ont été arrêtés à 2 heures et demie hier matin au No 32 de la rue St Charles, sur l'accusation de tenir une maison de jeu. Les preuves du fait ont été trouvées en abondance dans le local indiqué.

Arrêtée pour contravention. — Mary Ryan, d'un extérieur assez prévenant, mais de mœurs fort corrompues, a été arrêtée par l'officier Sullivan, sur l'accusation d'avoir commis maints actes de scandale prohibés par toutes les ordonnances municipales de tous les pays. La liste des charges qui pèsent sur elle est prodigieuse; néanmoins, elle n'a été condamnée qu'à une amende de $10.

Affaire de vol.—James McGahan, accusé d'avoir volé divers articles chez C. J. Dillon, et incapable de fournir une explication convenable de sa conduite, a été condamné à la prison par le recorder Nevill.

Alex. Brown paiera la même amende pour avoir fait le tapageur, prodigué les insultes aux passants et avoir fait soupçonner son caractère.

William Lyons paiera une faible amende pour avoir troublé la paix publique et surtout la paix domestique en faisant courir des dangers à la sûreté personnelle de sa femme.

Convention.—59me séance.—M. Newsham, de Feliciana, préside; 60 membres sont présents.

Une motion pour allouer un *per diem* aux assistants enrôleurs est déposée sur le bureau.

Blackburn, de Claiborne, présente une résolution pour allouer $500 aux deux journaux radicaux de la Nouvelle Orléans, tous deux journaux officiels. Rejetée.

M. Brown propose de rappeler l'acte de la dernière Législature, autorisant l'émission de 4 millions de dollars en bons de l'Etat pour la réparation des Levées.

Le vote, rejetant la proposition, est reconsidéré. La question naturellement donne lieu à une discussion considérable, dans le cours de laquelle l'assertion faite par un des délégués que des bons de Levée avaient été déjà vendus est démentie.

LA FRANCE, LA PRUSSE et L'AUTRICHE

Le *Mémorial diplomatique* fait connaître dans les termes suivants les causes qui, d'après lui, auraient amené un rapprochement entre la France, la Prusse et l'Autriche:

La situation politique tend de plus en plus à s'améliorer dans le sens du maintien de la paix. Nous ne saurions trop répéter que ce qui a le plus contribué à cet apaisement, c'est l'attitude très pacifique, et très amicale de la Prusse pour la France et par contre-coup pour l'Autriche.

Deux circonstances nous paraissent avoir pesé sur les résolutions et la conduite du cabinet de Berlin de ce côté.

En premier lieu, comme nous l'avons déjà fait remarquer, les menées panslavistes de la Russie en Bohême ont fini par causer des inquiétudes en Allemagne, et la Prusse a un intérêt bien évident à ce que le cabinet de Saint-Pétersbourg n'étende pas son influence jusqu'au cœur de l'empire d'Autriche. Dès lors la Prusse a dû se rapprocher des puissances occidentales et se détacher de la Russie dans une égale mesure.

En second lieu, de l'avis de tous les observateurs sérieux, le gouvernement prussien va se trouver aux prises dans un avenir peu éloigné avec des difficultés intérieures de plus d'une sorte. L'adoption de l'amendement Lasker par la Chambre des députés de Berlin indique que le Parlement prussien est disposé à réagir avec force contre l'omnipotence de la couronne et des ministres. D'un autre côté, les résistances du sud de l'Allemagne contre toute extension du système fédéral récemment inauguré au nord du Main s'accentuent chaque jour davantage. On vient de voir que le ministère wurtembergeois a dû, sous peine d'essuyer un échec, appuyer devant la Chambre une disposition législative en matière de presse que le gouvernement prussien cherchait à faire écarter.

En Bavière, le prince de Hohenlohe paraît également très désireux de ne recommander pour le futur Parlement douanier que des hommes absolument opposés à l'entrée des Etats du Sud dans la Confédération du Nord et résolus à maintenir sur ce point important la ligne de démarcation posée par le traité de Prague.

Les mêmes symptômes se trahissent dans le duché de Hesse-Darmstadt, en sorte que la Prusse est tenue en ce moment d'user de la plus grande circonspection dans le développement de sa politique intérieure.

Sous l'empire de ces faits et dans les limites où ils s'imposent à l'attention du cabinet de Berlin, celui-ci, nous le répétons, donne depuis quelque temps la preuve qu'il est animé des sentiments les plus pacifiques.

Si nous sommes bien informés, la Prusse ne se contenterait pas en ce moment de s'abstenir de tout ce qui serait de nature à aggraver la situation; mais elle offre et elle emploie son concours pour apaiser les difficultés présentes.

Faits Divers.

—Certains commerçants ont une singulière façon de vanter leurs marchandises. Dans le quartier Montmartre, un débitant de soieries a fait peindre sur les vitres de son magasin:

Velours pannés
Fichus foulards.

On pense ces choses-là, mais on ne les dit pas au public.

— Nous apprenons que le directeur général des postes d'Angleterre vient de traiter avec la Compagnie hambourgeoise pour le transport des malles à destination de New York. Les steamers de la Compagnie hambourgeoise partiront de Southampton tous les quinze jours, le vendredi. Ce service a commencé le 10 courant.

De New York, les navires hambourgeois partiront tous les quinze jours également, le mardi

—On écrit de Paris:

On parle beaucoup dans nos cercles militaires d'expériences faites récemment par une commission spéciale avec la nouvelle *poudre blanche* de M. Schurse, ancien capitaine d'artillerie prussien. Ces expériences déjà interrompues une première fois et reprises à cause de l'attention portée à cette invention en Angleterre, en Prusse, en Belgique, en Suisse et en Italie, ont déjà, nous assure-t-on, donné des résultats très-satisfaisants qui auraient démontré la supériorité de la poudre blanche sur la poudre de guerre ordinaire, notamment pour le service des armes rayées, car cette nouvelle poudre ne laisse aucune trace dans le canon. On parle de négociations entamées entre le ministre de la guerre et l'inventeur pour assurer à la France le secret de la fabrication de cette *poudre blanche*.

—L'Eglise réformée de Paris vient de perdre une de ses illustrations. M. le pasteur Athanase Coquerel est mort hier à l'âge de soixante-treize ans.

Nommé pasteur en 1816, après avoir exercé pendant douze ans le ministère évangélique en Hollande et prêché avec succès dans les assemblées calvinistes d'Amsterdam, de Leyde et d'Utrecht, M. Coquerel vint à Paris en 1830, d'après les conseils de l'illustre Cuvier, et ne tarda pas à être appelé au consistoire.

La noblesse de son caractère et l'éloquence de sa parole lui assurèrent bientôt une grande autorité et une brillante réputation, qui s'accrut encore par la publication de divers ouvrages.

M. le pasteur Coquerel a été mêlé, pendant quelque temps, au mouvement politique. Elu député de la Seine à la Constituante, il fut réélu à l'Assemblée législative, où il siégea jusqu'au 2 décembre. Il était chevalier de la Légion-d'Honneur.

C'était un de ces hommes dont la mort ne peut passer inaperçue, ni dans le monde religieux, ni dans la société parisienne où, des deux côtés, ses solides qualités lui avaient concilié tant de sympathies.

—Il résulte des expériences faites au camp de Châlons, que le fusil Chassepot atteint jusqu'à l'énorme distance de 2,500 mètres, c'est-à-dire aussi loin que les pièces d'artillerie les plus perfectionnées d'autrefois.

Le but en blanc qui, avec les précédentes armes, n'était que de 150 mètres, est, avec le nouveau fusil, de 800 mètres.

La nouvelle arme peut atteindre avec justesse et précision le but que la vue peut saisir, jusqu'à une distance de 1000 à 1200 mètres. Au-delà, elle tire nécessairement dans le vide, puisqu'on ne peut plus viser.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 7 février.

La semaine commerciale a clos aujourd'hui avec de meilleures dispositions dans les transactions financières. Les banques prêtent librement sur du papier satisfaisant et des sécurités, et dans la rue, les bons billets appuyés de solides collatéraux peuvent être négociés de suite à 1, à 1 1/4 et à 1 1/2 pour cent par mois. Les billets portant hypothèque sont cotés 12 à 15 pour cent par an, mais des transactions ont eu lieu à 10.

Le change étranger a haussé d'après les cours du marché monétaire et celui de l'or. Les ventes de sterling comprennent £1200 sur connaissements à 153 1/2; £3000 à 153 5/8; £15,000 A 1 à 153 3/4 et 154 1/2; £1000 de banquiers à 154 1/2, et £2000 à 154 1/8. Dans les francs, il ne s'est fait que 50,000 A 1 commercial à 3.67 1/2, 6000 à 3.66 1/2 et 17,000 à 3 jours de vue à 3.65.

Le change américain n'a éprouvé que peu de variations, et n'a pas été tel que le faisait prévoir les mouvements du coton; toutefois, les tendances étaient en faveur des acheteurs. Les banques ont tiré des checks sur New-York à 1/2 pour cent d'escompte, bien qu'en quelques cas on a demandé jusqu'à 3/8.

Les ventes de "commercial" comprennent $10,000 sur New-York à vue à 3/8 d'escompte; $10,000 de banquiers au même taux, $25,000, $26,000 et $70,000 à 11 1/6. $10,000 de banquiers au même taux; $15,000, 20,000 et 50,000 à 3/4.

Dans les stocks nous notons des ventes de 60 actions de la banque de la Louisiane à $5, un autre lot à $7 et 50 actions de la banque de la Nouvelle-Orléans à 28 75. Il y a en disposition à spéculer sur ceux de la banque de la Louisiane, pour lesquels des taux plus élevés ont été offerts mais refusés. Pour les chemins de fer de la ville $51, pour la banque Mechanic's and Traders $124 50. Pour la banque d'Amérique, il y a eu une vente à des chiffres moindres.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. Les dernières transactions annoncées ont eu lieu à 67 les émissions en faveur de chemin de fer et 79 à 80 les consolidés, mais il ne rapporteront pas autant aujourd'hui.

Les gros billets de ville sont plus fermes à 12 7/8 et 13 1/4 d'escompte; mais les petits sont plus faciles. Dans les gros on a fait une opération de $10,000 à 12 7/8 et 13 1/4 d'escompte et $3000 à 13. Les acheteurs ont transigé à 13 et 13 1/2 les gros et 4 1/2 à 5 les petits. Billets de l'Etat 30 à 32 d'escompte. Il y a eu une vente de $1500 en billets de la Banque de la Louisiane à 32 cents à la piastre.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi soir, 7 février 1868.

Coton.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 8700 balles, à une hausse de 1/4 c. Cotes: ordin. 15 1/4 à 16— good ordinary à 16¾ à 17— low middling à 17¾ à 18— middling à 18¾ à 18½ et strict middling 18¾ à —. L'approvisionnement était rond et la demande bonne, à l'ouverture du marché, mais au commencement les opérations ont été restreintes à cause des prétentions élevées des facteurs et sans pour cela que la demande des acheteurs d'opérer aux prix demandés. Partant, le mouvement n'a d'abord donné que de bien faibles indices quant à une activité subséquente, et quelques ventes se sont opérées à peu près aux prix les plus élevés d'hier, sans cependant montrer de hausse cotable. Plus tard, la demande a été stimulée par des avis favorables venus de Liverpool et de New York, et ce redoublement d'activité qui ne s'est pas démenti un seul instant pendant tout le reste de la journée. De là les ventes qui ont embrassé le fort montant cité plus haut. La demande a été faite en partie pour le Nord et en partie pour les marchés étrangers. Le marché a clos en maintenant la hausse précitée.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	3787	
" précédemment	419127	422914
		438170
Expédié aujourd'hui	3091	
" précédemment	322187	325378
Stock en mains		112892

Fret.—Le mouvement dans le fret a été caractérisé par un haut degré d'activité. Les navires à destination de Liverpool sont tous presque complètement chargés de coton, et comme le tonnage est peu nombreux dans le port les capitaines et agens de navires non encore engagés se montrent déjà fermes. Il a été embarqué sur voiliers considérablement de maïs, pris à 15 c le boisseau. Nous cotons: Coton sur vapeurs pour New York 1 à — ct la livre, pour Boston 1 1/4 ct, pour Breme 1 1/8 à 13/16 c; tabac pour New York $10 le boucaut, sucre pour le Nord $5 le boucaut, melasse $2 le baril, farine pour New York 90 c, pour Boston $1 le bl, maïs pour le Nord 18 à 20 c le boisseau. Sur voiliers les taux sont 19/32 à 5/8 d pour le coton à Liverpool, 1 3/8 à 17/16 pour le Havre 1 3/8 c, pour Breme 1 3/8 c, pour New York et pour Boston 7/8 c, tabac pour New York et Boston $6 le boucaut, pour Liverpool 47 s 6d à 50 s; pour Breme 55 s; sucre pour le Nord $5 le boucaut, melasse 5 c le gallon, farine pour New York 75 c le baril, pour Boston 75 à 80 c pour Liverpool 5 s; pour le Havre $1 25, maïs pour le Nord 15 à 17 c le boisseau.

Sucre—Les envois arrivés ce matin ont embrassé 128 boucauts de l'article. La demande est active et les prix plus élevés. Les ventes ont embrassé presque tous les envois arrivés jusqu'ici et ont eu lieu à une hausse de ¼ à ½ ct. c'est à dire à 13½ à 14 c la livre de fair, 14¼ c pour le fully fair, 13½ c pour le prime, 15¾ c pour le jaune clarifié et 15¼ c pour le blanc.

Melasse—Il n'est arrivé ce matin que 300 barils de Melasse. Tous les envois reçus ont été vendus aussitôt débarqués à des prix pleins, 82 à 84 c pour la centrifuge non fermentée, 85 c pour la prime fermentée, 85 c pour la recuite de la Louisiane et 80 à 90 c pour la recuite rafinée.

Remarques—Il n'est arrivé aucun bateau de l'Ouest depuis notre revue d'hier et le débarcadère est dépourvu de produits de l'Ouest et de provisions, et en outre, les stocks en magasin de ces mêmes articles sont peu de chose. La demande en général est active avec offres de prix pleins, et les renforts qui nous en arriveront seront immédiatement vendus.

Farine—Le stock de farine est faible, l'assortiment pauvre et conséquemment les opérations sont fort restreintes. La superfine et les grades au-dessous sont rares et en demande et durant la semaine, les prix de la superfine ont haussé de 50 c le baril; les grades au-dessus sont restés à peu près les mêmes. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 750 barils, dont 400 à des conditions privées, 100 do de farine pour ce qu'elle vaut à $11, et 250 de double extra à $11. La superfine se vend par placements à $10 75, l'extra de choix $14 50 à $15 50 le baril.

Maïs—La demande a été bonne et le marché ferme et animé aujourd'hui. Les ventes ont embrassé 5000 sacs—presque tous les envois qui se trouvaient au débarcadère—comprenant 250 sacs de mélangé, en mauvais état, à 96 cts le boisseau. Le stock en magasin est faible.

Avoine—L'avoine est calme, mais ferme. Ventes, aujourd'hui de 93 sacs qui ont changé de mains à 84 à 85 c le boisseau.

Son—200 sacs, vendus aujourd'hui à $1 85 c les cent livres.

Foin—Un lot de 600 balles de la rivière Ohio depuis longtemps en magasin, s'est vendu à $19 le tonneau, 100 de beau foin de la rivière Ohio et 100 balles de foin de l'Ouest à $22 le tonneau.

Porc—Rare et en demande; il n'y en a que peu sur le marché et les prix ont haussé de 25 c. le baril. Ventes de 260 barils de mess, dont 60 et 100 à $25, 50 et 50 à $25 25 le baril.

Saindoux—Le prime et le choisi est rare et en demande. 60 barillets de prime se sont vendus aujourd'hui à 16 c la livre, 40, 125 en tierçons à 14½ c la livre.

Bacon—Les épaules et les côtés sont rares et en demande et les prix de l'article ont haussé de 1/4 c. Les épaules se vendent en détail 11½ c les côtés ribbed 13¾ c, les clear ribbed 14 et les côtés désossés 14¼ à 14½ c la livre et les jambons curés au sucre 12 à 17 c la livre.

Viande verte—Il n'y en a pas sur le marché. Les derniers lots ont été vendus à 11 c la livre d'épaules.

Comestibles—Les pommes de terre se vendent au débarcadère $3 75 à $4 le baril, les oignons sont rares et commandent $10 à $12, les choux se vendent $20 à $25 le cent et la choucroute $15 à $16 le baril.

Volaille et œufs—$6 — à $7 pour les poules, les oies $9 50 à $10 et les dindes $16 à 18 la douzaine; les œufs en caisses 36 à 38 c la douz. et au baril $32 à $34 le baril.

Goëlette à vendre.

A vendre la belle goëlette AMELIA, telle qu'elle est mouillée au Vieux Bassin, devant l'office de la Compagnie. La dite goëlette est neuve, elle est bien connue dans le Vieux et le Nouveau Bassins, comme une excellente voilière, étant bien conditionnée, avec tous les agrès propres à la navigation.

Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, 206, coin Madison, au "Café Moka." 7 fév—6f

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 6 février 1868.

Arrivé, dans la semaine — 1646 bœufs du Texas, 189 bœufs de l'Ouest, 589 veaux et veaux d'un an, 284 cochons, 1762 moutons et 29 vaches à lait.

Vendu—1526 bœufs du Texas, 114 bœufs de l'Ouest, 515 veaux et veaux d'un an, 615 cochons, 532 moutons et 15 vaches à lait.

A vendre — 115 bœufs du Texas, 46 bœufs de l'Ouest, 83 veaux et veaux d'un an, 571 cochons, 1306 moutons et 34 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— 8	à — 12
do do 2me qualité, do	— 8	à — 9
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	40 50	à 50 50
do do 2me qualité, par tête	25 —	à 35 —
do do 3me qualité, par tête	16 —	à 20 —
Cochons par liv., gr.	— 7	à — 8
Moutons 1ère qualité par tête	4 00	à 6 00
do 2me do do	2 50	à 3 00
do 3me do do	1 50	à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	— —	à — —
Vaches à lait, de choix, par tête	90 —	à 125 00
do de 2e qualité, par tête	50 —	à 90 00
Veaux de lait par tête	11 50	à 15 00
Veaux d'un an, par tête	14 —	à 18 00
Chèvres par tête	1 50	à 4 00

Décédé, dans la nuit du 6 février, à l'âge de 30 ans, ARISTIDE TRÉPAGNIER. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures, de l'église Ste-Marie, à Carrollton.

L'EPOQUE.

Les bureaux et l'imprimerie de l'EPOQUE ont été transportés au No 122 rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse (ancien local du Propagateur Catholique). 8 fév—3f

Salle de l'Association de Bienfaisance mutuelle du Pelican.

8 février 1868.

LES officiers et membres de cette Association sont priés d'assister à l'assemblée mensuelle et régulière, qui aura lieu LUNDI 10 du courant, à 7 1/2 heures précises du soir, à leur salle, 203 rue du Bayou.
La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du Président
A. L. Tissot. G. Forstall, Secrétaire.
8 fév—2f

$5 de récompense.

Seront données à la personne qui ramènera à la grocerie, encoignure St Anne et Villeré, une petite chienne d'arrêt (setter) noire, marquée de blanc sur la poitrine. La dite chienne a été perdue, dimanche, le 2 février. 9 fév—3f

Salle de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens du Crescent et Star.

Nlle-Orléans, 7 février 1868.

LES Officiers et Membres de cette Association sont par le présent notifiés d'assister à l'assemblée mensuelle et régulière qui aura lieu le DIMANCHE 9 février 1868, à midi, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.
Tous les Membres sont instamment priés de s'y trouver, attendu que des affaires de la plus haute importance y seront débattues.
Wm E. FITZGERALD, Président,
Geo. EMILE STONE, Secrétaire.
7 fév—3f

Bois à Brûler.

BOIS de chêne, bien sec, à 6 piastres et demie la corde, livré à domicile.
Aussi Bois Gras, pour steamboats et machines à vapeur; Bois de Pin, pour boulangeries.
Pour les conditions de ces deux derniers articles, s'adresser rue de Chartres, No 206, coin Madison au "Café Moka." 7 fév—6f

CONCLAVE FRATERNITÉ
No 11. S∴ W∴ M∴

Les officiers et membres de ce Conclave sont prévenus qu'une séance régulière aura lieu vendredi, 7 du courant, à 7 heures du soir. La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du T∴ E∴ C∴
6 fév—1 E. A. LOUIS secrétaire

EXTRAIT DE CALDWELL

HUILE qui rend aux cheveux gris leur couleur primitive et soulage promptement les douleurs névralgiques de la tête. Elle a une odeur délicate, rend la chevelure flexible et luisante, et en favorise la croissance. Inutile de se laver les cheveux, afin d'employer la préparation qui, du reste, ne tache ni la coiffure ni l'oreiller.
A vendre par tous les principaux chimistes et pharmaciens et au dépôt de M. Felix Saron, rue Baronne, No 14.
G. H. CALDWELL, propriétaire de la patente, Hôtel des Etrangers, rue de Chartres No 130.
Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1868.
Après avoir soumis à une épreuve le CALDWELL EXTRACT pour les cheveux, et en avoir fait l'application moi-même, j'ai reconnu que c'est une des meilleures compositions inventées jusqu'à présent. En foi de quoi j'ai apposé ma signature.
FELIX SARON, importateur de cheveux, dépôt No 14 rue Baronne, près Canal.
19 janv—PP—D.Mer.V

AVIS.

LES actionnaires de la "Compagnie de fabrique de glace de la Louisiane" sont priés de se réunir, au bureau de MM. Clark & Bayne, au No 28 de la rue du Camp, SAMEDI, 8 du courant, à midi, pour l'organisation.
Ils sont priés d'être exacts.
W. T. HEPP, président du comité exécutif.
6fév—3f

Machine à fabriquer le Chocolat.

UNE excellente machine fabriquant 100 livres de chocolat par jour, et qu'un seul homme peut conduire, est offerte à très bon marché à une personne industrieuse, qui, avec un capital de $500, peut se créer un commerce lucratif.
S'adresser à M. SENCY, coin St-Pierre et Vieux Bassin. 6 fév—3f

A. LOEZ,
134 RUE DES REMPARTS 134
(entre les rues St-Pierre et Toulouse)

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'il a vendu son stock de véhicules à très bas prix. Le stock se compose de barouches, cabriolets de médecin, buggies une magnifique voiture, sulky, dog cart et buggy découvert.
D'habiles ouvriers sont chargés de faire et de réparer toute espèce de véhicules. 7 fév—1m

AVIS AUX DAMES.

Nous venons de recevoir
UN GRAND ASSORTIMENT DE GARNITURES,
Galons, Passementerie, Franges et Boutons POUR ROBES ET CONFECTIONS
Haute Nouveauté.
GANTS système JOUVIN à $1.25.
ARTICLES DE FANTAISIE.
LION & PINSARD,
172......Rue du Canal......172
4 fév—6f

Vins! Vins!

200 barriques VIN ROUGE, "ST-MACAIRE",
36 demi-barriques " "
150 barriques " "STE-COLOMBE",
50 " "AMBES",
25 " "COTES RIONS",
20 demi-barriques VIN BLANC "PETITES GRAVES".
En magasin et à vendre par
Vve MAIGNAN & F. LABORDE,
7 fév—3f—PP Nos. 23 et 25, rue Bienville.

JEFFERSON CITY, LOUISIANE.

4 février 1868.

LA Société qui existait entre Chas Turner, Jessie E. Darden et James D. Bell, dans cette ville, sous la raison Chas Turner & Co., est dissoute d'un commun accord. James D. Bell est seul autorisé à signer le nom de la société en liquidation, à partir du 1er janvier 1868.
JAMES D. BELL,
CHAS TURNER
JESSIE E. DARDEN.
6 fév—3f

COUTEAUX A TABAC.
J. TRICHARD,
32.........Rue d'Orléans.........32.

Fabricant de COUTEAUX à hacher et à trancher le PERRIQUE
Fait aussi: BEQUILLES pour grandes personnes et enfants. Répare les MEUBLES, fait les ouvrages de MENUISERIE, &c. 6 fév—1m

Vin Sherry.

HUIT octaves vieux Sherry pâle, extra fin, importé directement de Cadix, à vendre par
BORNIO & BROTHER, rue Gravier, No 77.
6fév—6f

Perdu ou volé.

Un tout jeune chien d'arrêt, âgé de 3 mois, poil ras, couleur jaune et blanc, et ayant quelques taches de gale, a subitement disparu lundi dernier, à 7 heures du matin de la maison No 225, rue Bourgogne.
On est prié de le rapporter immédiatement à son propriétaire qui paiera les frais.
Le chien identifié après le présent avis sera immédiatement saisi. 6 fév—3

LE Dr CHS. DELÉRY, de la Faculté de Médecine de Paris, annonce au public qu'il donnera des consultations tous les jours de midi à deux heures, à son domicile, rue des Remparts 179, entre Ste Anne et Dumaine. Il s'occupera spécialement des affections de poitrine. 5fév—1m

Docteur A. Landry
De la Faculté de Médecine de Paris.
No 60, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures.
12nov—3m.

Le Dr. CHARLES S. MELLS.
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3me maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24mars—PP 1a L

Le Dr. F. H. Knapp,
Chirurgien dentiste,
A transporté son atelier au No 129 de la rue Carondelet, où il exercera toutes les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept ans est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger. 12nov—6m

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. RABASSE,
Chirurgien-Dentiste,
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. a. m. à 3 h. p. m. 17 mai

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris,
26 sept Enc. Conti et Bourgogne.

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.
Consultations de 11 à 2 heures au No 140, rue Canal.
Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 nov—6m—1U

LE DOCTEUR M. ESCOUBAS vient d'ouvrir une pharmacie, encoignure St-Philippe et Royale. Elle sera dirigée par M. Paul Bréa, pharmacien, qui parle français, allemand, anglais, espagnol et italien.
Les prescriptions seront remplies consciencieusement et à des prix modérés. Assortiment de médicaments patentés français, anglais et américains. Parfumeries fines et articles de fantaisie.—Le docteur M. Escoubas est pharmacien de la Société Française; il remplira avec plaisir les prescriptions que messieurs les sociétaires voudront bien lui confier.—Consultations gratuites de midi à deux heures. 14 janv—1m

TRAITEMENT SPÉCIAL ET GARANTI DES MALADIES CHRONIQUES — Le Docteur A. BAUDSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose. Maladies de Foie et des voies urinaires. — La guérison de la Surdité, si chronique qu'elle soit, est garantie en 30 jours.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure, Résidence, rue d'Orléans, No 76. 14 janv—1an

Printemps! Printemps!
E. GIQUEL,
126 RUE DU CANAL 126

Vient de recevoir par les steamers Gladiator et Bavaria un magnifique assortiment d'articles de Printemps, qu'il vendra à très bas prix.
BATISTE imprimée pour robes,
TOILE imprimée pour chemises,
PERCALE imprimée,
JACONAS & Organdies imprimés,
BAREGES, Mozambiques et Alpacas,
MOUSSELINE suisse doux, de l'Inde, Blanches,
JACONAS, Percales, Nansoks et Mull Mull,
CHEMISES flanelle gaze pour dames hommes et enfants,
CHEMISES fil d'Ecosse et coton, dito, dito,
NANSOUCS rayés et carreaux,
TOILE à draps et à taies d'oreillers,
TOILE d'Irlande par 25 yards $10 à $25
DAMASSÉ pour table toutes largeurs,
OUVRÉ à œil perdrix,
PLATILLE Bretagne, et Toile de Paris,
GINGA fil et Coutil,
FLANELLE gaze,
COURTEPOINTES blanches et couleurs,
BOBINET à moustiquaires, 90 et 108 pouces,
RIDEAUX tulle et mousseline,
SERVIETTES damassé et ouvré,
BAS coton et fil d'Ecosse pour dames et enfants,
CHAUSSETTES coton et fil d'Ecosse,
CHEMISES de nuit, caleçons et peignoirs pour dames.
ARTICLES DEUIL.
Etamine, Alépine, Tamise, Alpaca, Barège anglais, Barpour, Crêpe, Barège crêpe, Crêpe de laine, Bagues, Drap Impératrice, Indienne française, Gants de soie, Gants de peau, etc, etc.
Venez examiner mon Stock et mes prix avant d'aller ailleurs.
E. GIQUEL.
126 Rue du Canal 126.
7fév—6f

Département des Travaux hydrauliques.
Banque du Commerce de la Nlle-Orléans.
1er février 1868.

UNE élection de six Directeurs de cette Compagnie aura lieu aux bureaux No 36 rue Dryades, le LUNDI 2 Mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. E. PERCY, Secrétaire.
1er fév—jusq 2 mars

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE ST-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA, Propriétaire,
5 fév—1an

AGENCE GENERALE

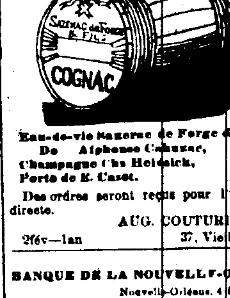

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils.
De Alphonse Cahuzac,
Champagne Chs Heidsick,
Porto de E. Caset.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Co.
2fév—1an 37, Vieille Levée.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1868.

LE 3 du courant, à une réunion de Directeurs, il a été résolu que les actionnaires de la banque seront priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 7 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, afin de voter sur la question de savoir s'il conviendrait de faire une réduction du capital.

L'attention des actionnaires est appelée sur le tableau courant qui figure dans le rapport du comité et a trait à la valeur actuelle de l'actif de la banque.

N. AUGUSTIN, caissier.

Evaluation des bons courants, actif de la banque de la Nouvelle-Orléans

		évalués à	
377 Bons consolidés de la ville	$377,000 00	80 00	$301,600 00
273 Bons de l'Etat, (anciennes émis.)	182,000 00	40 00	72,800 00
61 Bons de l'Etat, (amortis 20 ans.)	55,100 00	25 00	13,775 00
145 Dito Emission de 1862	145,000 00	- -	. . .
55 Bons de la Cie du chemin de fer Mississipi Central	38,500 00	50 00	19,250 00
34 Bons de la Cie du chemin de fer du Sud	32,000 00	40 00	12,800 00
464 Actions du chemin de fer du Sud	15,467 00	3 00	1,392 00
50 Actions de la banque de l'Union	2,000 00	90 00	1,800 00
55 Actions des Marchands	1,375 00	10 00	550 00
5 Actions du Crescent City	125 00	12 00	60 00
50 Actions de la Nlle-Orléans	2,000 00	24 00	1,200 00
Scrips d'assurance	741 00	50	370 00
Effets escomptés, en mains	60,200 82	50	30,100 41
20 Escomptés depuis lors	7,300 00	Pair	7,300 00
Propriété foncière	90,000 00		65,000 00
Billets protestés et suspendus	885,916 24	10	88,591 72
Réclamations de coton	405,000 00	.	. . .
Mandats d'Etat.	5,415 00	70	3,790 00
Réclamations en suspens	91 00		. . .
En caisse le 28 janvier	175,858 52		175,858 52
	$2,481,352 59		$796,317 65

PASSIF.

Emission évaluée	$2[illegible],[illegible]00 00	
Dépôts individuels	191,916 65	201,916 65
		$594,401 00

5 fév—1m Nouvelle Orléans, le 28 janvier 1868.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opélousas et de l'Ouest.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1868.

LE mercredi, 29 janvier, à une élection de Directeurs de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour cette année:
A B Seger, A B Charpentier, L Folger,
Robt Hare, F W Tilton, G W Hynson,
I N Marks, C H Slocomb, Jno J Adams,
H Renshaw, S O Nelson, A McCallum,
E A Bressey, Saml Smith, A Bower,
W S Pike, R Geddes, T Camerden.
Aujourd'hui, à une élection de Directeurs:
A B Seger a été élu Président.
Geo W Squires, Secrétaire et Trésorier.
G W R Bailey, Ingénieur en chef et Surintendant-général.
M M Cohen, Avocat.
4 fév—6f G. W. SQUIRES, secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1868.

AUJOURD'HUI, à une assemblée régulière de la Direction, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent sur le capital actif—dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires au comptant à partir de lundi, 10 du courant.
4 fév—12f J. L. DEUERY, Caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1868.

UNE élection de neuf directeurs de cette banque, par les actionnaires, aura lieu, conformément à la loi, au local de la banque No 37 de la rue du Camp, le LUNDI 10 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Par ordre
31 janv—au 10 fév L. BERNARD, Secrétaire.

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1868.

UNE assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque, le JEUDI 27 février prochain, à midi, conformément à la 1re section, des règlements, pour prendre en considération l'état de la banque et de décider quelles mesures devraient être prises dans l'intérêt des créanciers et de tous ceux que cela peut concerner.
28 janv—1m J. F. IRVINE, Caissier.

Banque Nationale de la Cité.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1868.

L'ELECTION annuelle de directeurs devant servir durant l'année courante, aura lieu au local de la Banque le 24 février, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M.
22 jan—au 24 fév JULES CASSARD, Caissier.

Avis.

LA Société qui existait entre les soussignés pour les affaires de commission, a été dissoute à partir du 1er janvier passé. M. Charles Roman s'occupera de la liquidation de la maison, à son bureau, No 28, de la rue du Camp.
4 fév—6f CHAS. ROMAN & SON.

Harry T. Hays—F. Warren Moise—John H. New.
Hays, Moise & New,
AVOCATS ET CONSEILLERS,
Bureau, rue St-Charles, No 13, Nlle-Orléans.
21 janv—1m Louisiane.

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire sous sa surveillance, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c. nécessaires.
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO.
14 déc—3m Au coin des rues Delord & Foucher.

Bois, Charbon, Sable, &c.
J. C. KATHMAN,
(Fabricant de Toits des Tropiques),
Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, Sable blanc et Bois de Chauffage,
RUE BIENVILLE, No. 224,
Coin Marais, Nlle-Orléans.
LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 55 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 déc—3m

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs, à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour plancher et planches.
ALEX. McCONNELL.
1ain—1an rue Carondelet No 164.

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 18juill—1an

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par
V. DEMOURELLE,
Coin Toulouse et Bassin.
☞ Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
15février—1an

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons.

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU - FEVRIER —No—

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist," d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les liasses ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 40 de la rue St-Charles, où l'on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
DAVE C. JOHNSTON, Agent,
5 fév—1m Bureau, rue St Charles, No 40.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 7 FEVRIER. — CLASSE 144.
Plan de Police

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
3	40	11	64	15	12	58	66	35	27	5	53	1		

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD.
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts.
24déc—au 24 janv

Tabac "Century," de Lorillard.

Le TABAC connu sous le nom CENTURY est reconnu aujourd'hui comme le meilleur tabac à chiquer actuellement en usage. Il est non seulement de la meilleure qualité, mais on y glisse tous les jours $100, savoir:
Le lundi, un billet de $100 dans un papier.
Le mardi, deux billets de $50 dans deux papiers.
Le mercredi, cinq billets de $20 dans cinq papiers.
Le jeudi, dix billets de $10 dans dix papiers.
Le vendredi, vingt billets de $5 dans vingt papiers.
Le samedi, cinquante billets de $2 dans cinquante papiers.
LES CHIQUEURS DU TABAC "CENTURY" Reçoivent non seulement le meilleur article aux mêmes prix que les autres tabacs coupés fins, mais courent la chance d'avoir en même temps un lot dans forme d'un des susdits greenbacks. On le trouve chez tous les marchands de cigares et de tabac.
SUTHERLIN, CALLAWAY & CO.,
Rue Gravier, Nos 105 et 107.
Agents pour la vente en gros à la Nouvelle-Orléans. 2 fév—1m

Avis.

MR. ERNEST HAISTRE annonce au public et à ses amis qu'il a transféré la Pension des Européens au No 65 de la rue St-Louis, entre Royale et Bourbon 5 fév—6f

J. Hernandez,
COURTIER,
11..........rue Carondelet..........11
A constamment des billets de l'Etat et de la ville, des mandats, etc. 2 fév—3m

Dix piastres de récompense.

Perdu, le mercredi, 29 janvier 1868, un chien "setter" de 14 à 15 mois, tout puce, queue mince, ayant très peu de poils; un chien "setter" d'Irlande, couleur rouge ou orange, nez blanc, l'extrémité des quatre pattes blanche et le bout de la queue blanc. Il a environ quatre ans.
Il sera payé dix piastres à quiconque ramènera les deux chiens, ou cinq piastres à la personne qui ramènera l'un ou l'autre au No 256 de la rue Bourbon coin Quartier, ou au No 64 de la rue Carondelet, au premier.
2 fév—5f

A LOUER.

Une belle et agréable résidence, avec grandes cours, jardin, remise, 3 grandes cuves, poulailler, arbres fruitiers, &c., située rue St-Pierre, entre Claiborne et Derbigny, No 29.
Aussi, la petite maison à côté, se composant de 4 appartements, avec cuisine de 3 chambres, cuve, &c., No 288.
Ces propriétés seront louées à un prix raisonnable à de bons locataires.
S'adresser à L. BARNETT,
2fév—PP No 21, rue du Camp

AUGUSTE BROUÉ
CAMPEMENT - RESTAURAT
Le soussigné a ouvert depuis le 2 Janvier, au No 721 rue de Chartres, entre Dumaine et Saint-Philippe, un RESTAURANT qu'il dirigera comme ceux qu'il a déjà tenus.
5fév—1m AUGUSTE BROUÉ.

Jos. P. COULON,
(Successeur de Price et Coulon,)
PLOMBIER,
Rue du Camp, No. 106, après la rue Poydras.
AGENT pour la vente des Fourneaux de cuisine "Defiance" de Mott. Il est prêt à fournir les installations pour bains chauds, bains froids et douches; les gros robinets à bain, les tuyaux en tôle et en plomb, des pompes et tout ce qui se rattache au commerce de plombier. Il se charge, dans un court délai, des travaux de maisons et de navires.
20 oct—6m DJS

$5000 de Récompense.

UNE récompense de CINQ MILLE PIASTRES sera payée, par le Bureau des Assurances, pour des renseignements qui, donnés dans les trois mois après la présente date, feront condamner la ou les personnes impliquées soit comme auteurs soit comme complices du crime d'avoir mis le feu à l'entrepôt de la Douane, No 11, ou à son contenu, qui ont été détruits récemment dans les rues de la Nlle Levée et Fulton.
JNO YOUNES, Surintendant pour les incendies.
1er fév

Changement de Domicile.

LE Docteur ORIARD a transféré sa résidence rue de l'Esplanade, No 128, entre Bourgogne et Remparts. 8jan—1m

Changement de domicile.

LE Dr J. B. MAILHE vient de transporter son office de la rue St-Pierre, 147 à la rue du Bassin No 61, maison de M. Robinson, entre Conti et Bienville. Consultations de 3 à 5 heures du soir. 1erfév 6

AVIS
Aux contribuables—Taxes d'Etat.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1867 et la licence de 1868 sont prévenues que la dite taxe et la dite licence doivent être payées, au bureau du soussigné, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi.
H. BENSEL, Percepteur de taxe d'Etat pour le 4me District.
Bureau coin Adèle et Levée—4me District. 29janv—20

J. A. CELLES,
Architecte et Entrepreneur,
ANNONCE au public et à ses clients qu'il a transféré son bureau au No 37 passage de la Bourse. Il y sera visible, tous les jours, de midi à une heure.
30 jan—1m

MERCHANTS' EXCHANGE.
(BOURSE DES NÉGOCIANTS)
166........Rue de la Commune........166
(Près Carondelet.)
ON trouvera constamment à la buvette, les meilleurs vins liqueurs, ale, porter, &c.
Un lunch chaud sera servi tous les jours, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après midi.
FRANK HERBER, Directeur.
30 jan—3m

EXPOSITION UNIVERSELLE.
PLANTES A FLEURS, ROSIERS, BULBES ET ARBRES FRUITIERS, VIGNES, &c
98.........Rue de Chartres.........98
M. A MONNA a l'honneur d'annoncer à Messieurs les amateurs qu'il vient d'arriver tout récemment de France avec une grande et riche collection de plantes de toute espèce, choisie avec soin, [illegible] par l'élégance de la forme que par la richesse des variétés. Le tout à des prix modérés. Des catalogues seront délivrés aux personnes qui l'honoreront de leur visite. 30 janv—6f

E. W. Burbank. Alfred E. Billings.
Moulin Crescent City.
Farine de Maïs séchée au four—Gru et Maïs concassé—Avoine et Son—constamment en magasin et à vendre au plus bas prix du marché, par
E. W. BURBANK & Co.,
Rue de la Nlle-Levée Nos 137 et 139,
26 janv—1 m entre les rues Girod et Notre-Dame.

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.
SCRUGGS & BARTLETT,
ENCANTEURS,
No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.
☞ Avances faites sur consignations. 23 jan—1an

MOULOR & DUMESTRE.
IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
13........Rue de Chartres........13.
Anciennement même rue No 108 !

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!
Les soussignés, agents de
C F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance
FABRICANTS DE
Fusils Fins Doubles et Simples,
annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons
Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, damas, etc.
En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garantis et bien conditionnés, dans les prix ordinaires.
McLEAN & OLIVIER.
20 nov—3m 86, rue du Canal.

GRAINES DE JARDINAGE.
Graines de jardinage de Landreth—Récolte de 1867—H Hafner a maintenant un choix complet de graines de légumes d'hiver et de printemps, et l'a reçu de l'établissement de D Landreth & Son, à Philadelphie.
Un beau lot d'oignons.
Un choix de graines de fleurs.
Les marchands de la campagne peuvent se pourvoir chez lui de graines par douzaines, centaines ou milliers de papiers.
H. HAFNER, Rue St-Charles, No 166, En face du Théâtre St-Charles
26déc—3m

INSTITUTIONS
INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, en l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent laisser à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port pour toutes les parties du commerce. Catalogues envoyés à qui le demande.
RUFUS DOLBEAR Président.

COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les Divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs [illegible].
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien sont des accessoires facultatifs.
Les prix d'admission sont de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français. Prix: $5.
Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Alexander Hay. William Mehle
HAY & MEHLE,
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
ACHETENT, vendent et expédient la laine, les peaux, le cuir, la cire, le suif et les articles à tanner.
Rue du Commerce, 62 (44)
15janv—3m Nlle-Orléans.

AUGUSTIN & BURTHE,
CABINET D'AVOCATS.
D. AUGUSTIN, JAS. D. AUGUSTIN, E. BURTHE,
Com. des E. U. Notaire public. Notaire pub.
AVOCATS ET CONSEILLERS.
4 fév—1m No 16, rue Carondelet.

Au Jardin Universel,
197, rue Sainte-Charles, en face le Théâtre.
MR MAGNE a l'honneur d'annoncer à messieurs les amateurs qu'il possède un très grand assortiment de plantes à fleur.
300 variétés de Roses, perpétuelles et mousseuses, un immense choix de Dahlias, Amaryllis, Gladiolus de premier mérite, Arum d'Ethiopie, Narcisses, Graines de fleurs et potagères, Arbres fruitiers choisis avec soin: Poiriers, Pommiers, Pruniers, Cerisiers, Pêchers, Abricotiers, Vignes, etc. Le tout à des prix excessivement réduits. 4 février—6f

Pommes de Terre!
1,200 BARILS POMMES DE TERRE, Peachblows et Pink eyes, sur la Levée et en magasin, à vendre par
J. B. VANHORN & CO.,
Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, encoignure Poydras.
4 fév—6f

GRANDE REDUCTION DE PRIX!
GRAND SACRIFICE!
L. ETERNOD
Rue Bourbon, encoignure Ursulines
ET
Rue Bourbon, encoignure Conti,
A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'à partir de LUNDI 13 courant, il mettra en vente son stock complet de MARCHANDISES D'HIVER AU-DESSOUS DU PRIX D'IMPORTATION.
Un grand assortiment de marchandises de fantaisie. Aussi, 3,600 yards Indiennes françaises et Percale.
Venez voir, venez examiner, pour vous convaincre.
12 janv—1m L. ETERNOD.

F. D. RULEFF,
COURTIER,
Fait les affaires de change, achète et vend de l'or et de l'argent, les billets de banques n'ayant pas cours, bons scrip d'assurance et effets du gouvernement.
Rue Gravier No 124.
Nouvelle-Orléans. 26 jan—1m

A louer immédiatement
Le premier étage ou, si on le désire, tous les étages supérieurs de la maison située rue Royale, No 66. S'adresser à M. A. ELIE au rez-de-chaussée. 17 janv

Propriété à Louer.
SITUÉE rive droite du Mississippi, et en face de Carrolton, bien adaptée pour les jardinages, étant à proximité de la Nouvelle-Orléans.—Elle appartient à Mme Vve Edmond Fazende, ayant deux arpents de face sur quarante-vingts de profondeur avec maison de maître, remise, écurie et cabanes pour travailleurs.
Pour les conditions s'adresser sur les lieux ou à
E. V. WILTZ, chez G. W. Bancker & Co.,
8 janv—1m Nos 11 & 13 rue des Magasins

JAYME MAGI,
IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE
72.......rue de la Commune.......72.
6,7,4,6 CIGARES!!
Si l'on examine bien ce grand stock de Cigares, on verra que c'est le meilleur sous tous les rapports. A vendre par l'importateur au plus bas prix du marché.
20 nov—3m

La Machine à Coudre "Eliptic", de
SLOAT,
TRIOMPHANTE!
LA FOIRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
A donné le premier prix à la MACHINE A COUDRE "ELIPTIC" DE SLOAT.
On ne pourrait donner une meilleure preuve de LEUR EXCELLENCE.
Je les vends maintenant au bas prix de CINQUANTE PIASTRES et donne, avec chacune d'elles, un des PATRONS (de McCALL) DE ROBES DE DAMES ET D'ENFANS.
M. S. HEDRICK
Au grand dépôt de machines du Sud,
1janv—1m Rue du Canal, No 87

34.... RUE DE CHARTRES.....34
IMPORTATION DIRECTE.
J. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR.
Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTÉS en Drap, Casimirs, Velours, Cachemires, Soies, &c., &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode.
34 - - Rue de Chartres - - 34
24 nov—3m

C. JAUBERT & Co.,
20......Rue de Chartres......20
APPELLENT l'attention des Marchands de la ville, et principalement de ceux de la campagne, sur leur stock de Marchandises sèches, tout récemment achetées à la baisse.
Ces marchandises sont bien assorties, de jolis choix, de bon goût, et toujours meilleur marché qu'ailleurs.
Les ordres seront remplis avec soin et promptitude. 27 déc—2m

La plus grande réduction de ce jour.
CARTE DE VISITE
à $1 50 par douzaine.
A. CONSTANT, PHOTOGRAPHE,
No 21, rue Hôpital, entre Chartres et Vieille-Levée.
MR. CONSTANT annonce à ses amis et au public en général qu'il a pris la direction de la Société Photographique, il est maintenant préparé à prendre des portraits au prix de $1 50 par douzaine, surpassant en finesse et durabilité tous ceux faits jusqu'à ce jour.
Ambrotypes, porcelaine et ferriotypes portraits à l'huile, au pastel et à l'encre, à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Portraits de personnes décédées ou malades pris à domicile.
Le salon est ouvert TOUS LES JOURS de 6 heures du matin à 6 heures du soir.
Nota—Les personnes qui désirent envoyer des portraits en boîtes, en cadres, en médaillons, etc, etc en Europe pourront en charger M. Constant qui fera parvenir tous les ouvrages sortant de chez lui.
12 janv—2m—3fpe—PP

REMEDE DE COE
CONTRE LA DYSPEPSIE
Remède certain contre toutes les Maladies de l'Estomac.
GOUTTES PÉRIODIQUES DE LYON,
Remède souverain pour les irrégularités des Femmes.
BAUME DE COE
CONTRE LA TOUX
Toutes les familles doivent en être pourvues.
En vente chez DEEPHIN BIENVENU, pharmacien, encoignure Dumaine et Tremé et chez les autres Pharmaciens.
BARNES WARD & Co.,
24 rue Magazine.
5janv—1 m—PP Agents en gros pour le Sud.

LE CAUCASIEN.
MR. AUGUSTE MANNESSIER s'étant associé Mr. GIUSEPPE BOTTERO reprendra ses affaires à son ancien local, No 13 de la rue Dryades, sous la raison Mannessier & Bottero.
Le nouvel établissement portera le nom de
Le Caucasien
et les propriétaires ne négligeront rien pour s'en rendre digne.
A. MANNESSIER, — G. BOTTERO
N. B —Les ordres pour dîners, soupers &c. sont remplis dans le plus bref délai. Les connaisseurs sont spécialement invités à examiner nos marques de Bordeaux, Bourgogne et Champagne. 15janv—1ms

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
156.......RUE DU CANAL.......156
entre Bourgogne et Remparts, [illegible] toutes les branches de l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais.
16 mai—PP

R. C. BARROW,
AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES
—ET—
Agence Générale Bureau,
15..........Rue Carondelet..........15
SE charge de l'achat, de la vente et du louage de propriétés de ville et de la campagne. Il se charge en outre du recouvrement de loyers, &c. 23 janv—3m

BUSH & GOODE, Avocats,
LOUIS BUSH, associé résident, bureau, rue du Camp, No 92, au-dessus du magasin de J. A. Gresham, Nouvelle-Orléans. Ils exercent leur profession à la Nouvelle-Orléans, dans les paroisses Jefferson, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie, St Martin et plaident à la Cour Suprême. Les personnes de la Nlle-Orléans qui ont des réclamations dans les susdites paroisses n'ont qu'à s'adresser au bureau, No 92 de la rue du Camp. 9 janv—3m

Charbon! Charbon!
A DES PRIX RÉDUITS.
CHARBON de Pittsburg, de la meilleure qualité et trié, pour les familles livré dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché.
CHARBON de Pittsburg en barges ou en bateaux—livré sur la côte ou dans toutes les parties de la ville.
McCLOSKY, MARCH & CO
12 janv—1m Rue Gravier No 162

JACOB OTT, Entrepreneur.
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les cuves.
Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez A. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 18 nov

$100 de récompense.
Volé dans la nuit du 26 au 27 décembre sur l'habitation du soussigné deux beaux et forts mulets mâles avec une bride.
L'un entièrement noir, gros et robuste, avec une cicatrice en dehors et à travers du jarret droit.
L'autre noir aussi museau brun orange, élégant et à l'apparence d'un cheval, [illegible].
Une récompense de 25 piastres pour chaque mulet sera donnée à celui qui les ramènera sur l'habitation ou à l'écurie de M. K. Lorio, à Alger, et cinquante piastres de plus à celui qui procurera la conviction des voleurs.
AD. RINCK
27 déc Paroisse d'Orléans, rive droite.